

Articles de Compte-rendu issus du

**Séminaire itinérant**  
**« La Politique Agricole Commune**  
**et l'installation agricole dans les territoires »**  
(octobre 2008 à avril 2009)

et des  
Rencontres agrirurales de Cosnes d'Allier  
(mars 2008)

**Le rôle des collectivités locales dans la création d'activités agrirurales**  
**Culture et lien social en milieu rural**  
**Habitat et logement**  
**Progressivité, diversité et complexité des parcours**  
**Projets atypiques ? Une occasion de réfléchir à ce dont nous parlons...**  
**Accompagner les « atypiques » ou comment renforcer le dispositif d'accueil et**  
**risquer de le détruire d'un même geste...**  
**S'installer sans aides**

---

*CELAVAR Auvergne – [www.celavar-auvergne.org](http://www.celavar-auvergne.org)*



Commission européenne

## Introduction

Dans la dynamique lancée lors des 5<sup>èmes</sup> Rencontres de l'installation agrirurale qui ont eu lieu les 27 et 28 mars 2008 à Cosne d'Allier (03), le Celavar Auvergne a organisé avec le soutien financier de la Commission Européenne et en partenariat avec les Celavar Rhône Alpes et Midi-Pyrénées et les associations Terres Vivantes, MRJC Rhône-Loire (programme Comace), dASA, le Crefad Auvergne et Idees, un séminaire itinérant en Massif central entre octobre 2008 et mai 2009 sur le thème de la Politique Agricole Commune et de l'installation agricole dans les territoires.

Ce document reprend, sous forme d'articles synthétiques, une partie des réflexions et discussions qui ont eu lieu à cette occasion.

## **Le rôle des collectivités locales dans la création d'activités agraires**

"Au plus près du terrain", "aux côtés des porteurs de projets" : le vocabulaire de la proximité est sur toutes les lèvres, et celle-ci est tenue pour l'atout principal de l'action. Mais, à fonctionner ainsi de proche en proche, nos réseaux associatifs et, en général, nos pratiques politiques sont-elles susceptibles d'atteindre les plus hauts niveaux de décision que sont les députés et les conseillers régionaux?

### **Entre défiance et nécessité**

La vision que les collectivités locales ont des porteurs de projet est teintée d'une certaine inquiétude. Fondamentalement, le soupçon vis à vis des porteurs de projets atypiques est qu'il peut s'agir de gens qui s'y prennent mal : ils ne sont pas dans la bonne filière, pas au bon endroit, ils n'ont pas les bonnes compétences ou bien pas le bon tempo, ils n'ont pas les bonnes ambitions... Les collectivités se défient d'engager des actions qui chargeraient leurs finances pour se révéler n'être que de l'assistantat au lieu d'une aide au développement. Elles craignent d'encourager des citoyens dans des projets voués à l'échec et qui les conduiraient à la ruine personnelle.

Mais ces préventions sont bien faibles en regard de l'évidente nécessité de ces projets, qui font face aux évolutions inexorables des sociétés et des économies rurales, et proposent des solutions pratiques aux problèmes actuels : dépopulation, sous emploi, impossibilité de rendre certains services, nécessité d'inventer de nouvelles combinaisons d'activités, etc. Le problème n'est plus, alors, de se protéger d'investissements publics hasardeux mais, reconnaissant au contraire que ces porteurs de projets s'y prennent bien, de les soutenir.

### **Soutenir les acteurs du développement**

Ce soutien peut prendre deux formes indirectes. Au minimum, on veille à ce que les dispositifs existants ne rendent pas la tâche des porteurs de projets plus ardue. Les politiques de développement deviennent alors, au premier chef, des politiques de lutte contre les discriminations, celles dont sont invariablement victimes les nouveaux venus et les atypiques. Ici comme dans d'autres domaines, la lutte contre la discrimination relève tout autant d'une logique d'efficacité que de responsabilité politique.

C'est justement au titre de cette responsabilité politique que se trouvent mobilisées de nombreuses associations. Constatant cette forte mobilisation, les collectivités locales, plutôt que d'agir directement aux côtés des entrepreneurs, préfèrent se donner pour mission d'animer le champ de l'aide au développement. Mais la question des modalités de cette intervention est, comme toujours, délicate, car il s'agit de structurer sans étouffer. Or entre une administration soucieuse de stabiliser des catégories et des critères, et des associations tentées d'assurer leur survie économique en émergeant aux politiques publiques, de toutes parts, la tentation est donc celle du contrôle et de la sécurité, contre la grande précarité et l'illisibilité de l'action innovante.

### **Faire de la politique**

L'action des collectivités locales mêle donc plusieurs préoccupations : la bonne gestion de l'argent public, le développement des territoires et la responsabilité politique, qui les oblige au soutien des initiatives citoyennes. Il est important d'entendre aussi que les collectivités locales ne souhaitent pas, aujourd'hui, agir directement auprès des entrepreneurs, mais situent leur action à un niveau proprement politique, c'est à dire sur le plan de l'environnement technologique et institutionnel.

On voit néanmoins que les modalités du soutien aux acteurs intermédiaires deviennent peu à peu un enjeu, et que les collectivités locales sont travaillées par la tentation du contrôle et

de la maîtrise. L'équilibre sera sans doute difficile à trouver entre la mise en cohérence des actions et la préservation de leur pertinence vis à vis du terrain.

Au final, les porteurs de projets et les associations savent qu'ils sont dans l'ombre des grandes politiques économiques. Mais peut-être sauront-ils saisir cette ouverture : le soutien politique, celui qui dit ce qui est important, bien ou souhaitable, est susceptible de contrebalancer les effets d'un rapport de force défavorable. De faire qu'on reconnaisse aux petits la capacité de voir aussi loin que les grands. Ce n'est pas un enjeu que l'on puisse négliger.

## **Culture et lien social en milieu rural**

Les discussions entre les acteurs locaux sur le thème de la culture en milieu rural se font généralement dans une certaine confusion. On y dresse surtout le douloureux constat que leurs actions culturelles ne sont pas reconnues par les acteurs du secteur. Et on en cherche le motif. Doivent-ils, individuellement, se remettre en cause et questionner la qualité de leur travail, la pertinence de leur goût, la richesse de leur inspiration ? Doivent-ils admettre que leurs propositions ne relèvent ni de l'Art, ni du grand spectacle, ni du patrimoine et que c'est donc en toute logique qu'elles se retrouvent financées plutôt sur les budgets de l'éducation, de l'insertion, de l'accueil ou de l'animation ?

C'est bien là en effet le constat central : la grande part de la vie culturelle rurale n'est pas financée à ce titre. Et la question est la suivante : est-ce la pertinence de ces actions qui est en cause ou bien celle des acceptions officielles de la culture ?

### **Une culture « sous développée » ?**

Peu pressés de s'affronter à la seconde hypothèse, les acteurs cherchent d'abord à remédier à quelques faiblesses. C'est ainsi que, acceptant de plus ou moins bon gré de considérer que l'objectif est de « passer professionnel » une grande part de l'action associative consiste à aider les artistes à « grandir » afin, selon les cas, d'atteindre une reconnaissance qui dépasse les frontières du territoire, ou un niveau élevé de capacités techniques, ou tout autre attribut qui, de retour au pays, permette d'interpeller et de rassurer les financeurs. Pour leur propre gouverne, les acteurs locaux tentent de faire baisser leurs coûts par la mutualisation des moyens et ainsi dépendre moins des subsides publics.

Ce sont là des façons d'accéder au jeu du marché de la culture. Mais les résultats sont souvent bien maigres, et les acteurs amers vis-à-vis du manque de reconnaissance qu'ils obtiennent pour prix de leurs efforts et de la négligence avec laquelle on considère les preuves qu'ils fournissent de la rentabilité (politique et économique) de leurs actions. C'est ainsi qu'ils continuent à louvoyer entre diverses lignes de financement, et que, hésitant à revendiquer un titre qui leur est officiellement refusé, ils se présentent souvent eux-mêmes à la population sous couvert de « lien social ». Pragmatiquement, c'est habile. Mais cela maintient ces activités culturelles dans l'ombre projetée des acceptions officielles de la culture, et à l'écart des sous et du prestige qui vont avec.

### **Tout le pouvoir aux médiateurs ?**

Quelle est donc la cause fondamentale qui fait que l'on tient de toutes parts le milieu rural pour une zone culturellement sous développée ? Si l'on compare la situation à celle de l'industrie de la culture en général, la réponse sera : la production y est plus difficile. Il ne s'agit pas des créateurs, qui sont normalement nombreux et inspirés, ni des publics, pas moins demandeurs ni éduqués, mais de la faiblesse des producteurs et des diffuseurs. Or dans la filière culturelle telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, comme d'ailleurs dans nombre d'autres secteurs, ce sont eux qui choisissent les « produits », les fabriquent éventuellement, les calibrent en tout cas de façon à satisfaire la demande – demande qui peut être elle-même calibrée d'autant plus facilement qu'on détient le monopole de l'offre.

Or en milieu rural, et hors saisons, l'initiative culturelle appartient encore à l'artistique. Les entrepreneurs sont eux-mêmes très souvent des passionnés, voire des créateurs, et il ne leur est pas évident d'adopter la posture transparente du médiateur ; les collectivités locales, à qui il est finalement demandé de jouer ce rôle d'intermédiaire (via leurs services techniques, ou bien leur soutien financier) n'ont pas inscrit la compétence culturelle dans leurs attributions. Ce n'est pas non plus la demande qui pourrait tirer la structuration d'une filière, puisque la population n'est pas moins diverse qu'ailleurs et donc intensément

contradictoire dans ses besoins. Toute entreprise culturelle est donc, à proprement parler, aventureuse. En l'absence de dispositifs dédiés, éprouvés, d'interlocuteurs identifiés, il faut à chaque fois tout réinventer, convaincre chacun qu'il a un rôle à jouer, et parfois même le lui apprendre.

### **Qu'est-ce que l'excellence culturelle ?**

En ville, cette question est réglée depuis longtemps : les lieux sont clairement identifiés, disposés de façon pratique et convenue dans l'espace urbain, et ils associent ces vertus étrangères les unes aux autres que sont la solennité, la fonctionnalité et la convivialité. Les choses sont bien agencées, physiquement autant que symboliquement. Elles sont chacune à leur place : ici on contemple, ici on vibre, ici on s'amuse... ici on circule ! Les cultures alternatives qui cherchent à détourner les usages ou à se saisir des interstices restés sauvages sont aisément domestiquées.

Mais en milieu rural, c'est plutôt la dispersion qui règne, et chaque projet culturel doit réassocier toutes ces dimensions sans compter sur une tradition disloquée ni sur la routine. Chaque projet doit reposer la question de l'accès à la culture, l'accès d'abord physique. Ce manque d'évidence du monde est peut-être la spécificité de la culture rurale d'aujourd'hui. Peut-être ne s'y voit-elle pas tant dans les produits artistiques que dans les façons de participer. Et peut-être, si on veut bien regarder, y voit-on plus clairement qu'ailleurs que la question culturelle n'est pas celle de la qualité des productions, mais celle de la vivacité de la lutte pour donner le sens du monde et de l'existence.

## Habitat et logement

La question de l'habitat rejoignant celle du foncier, mais aussi de la vie en société, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, les points de vue qui permettent de l'aborder sont quasiment infinis.

Et si l'on était tenté de parvenir un jour à une conclusion, il s'ajoute encore le fait que chaque élément évolue de sorte que le questionnement change aussi avec les époques. Aujourd'hui, les évolutions démographiques sont contradictoires sur l'ensemble du territoire : ici, on lutte encore contre l'engrenage de la dépopulation tandis que là, de nouveaux arrivants s'installent en masse et dans un grand désordre ; tandis que certains se préoccupent de l'isolement grandissant des habitants, isolement parfois subi et parfois recherché mais toujours préoccupant, d'autres s'inquiètent surtout de la préservation d'une mixité sociale, face à des regroupements "spontanés" de plus en plus homogènes et enfermants...

### Le raisonnement fonctionnel

Ce qui ne semble pas changer, c'est le fait que ces mouvements se font toujours dans un contexte d'âpres luttes pour déterminer la destination des terrains, entre production, loisirs et habitation. Malheureusement, malgré de graves échecs passés (banlieues dortoirs où l'on s'ennuie, abords de villes défigurés, circulation automobile en mouvements pendulaires ruineux, déséquilibres économiques et sociaux...), le raisonnement en "zones" continue, sans doute parce qu'il reste encore le plus facile à tenir. C'est ainsi que le milieu rural, longtemps dévolu à la production agricole, apparaît maintenant de plus en plus comme un territoire "à prendre", pour les loisirs et la villégiature... Et que l'habitat qui s'y construit est surtout pensé selon ce modèle, c'est à dire isolé, autonome, privatif, distant des autres "zones", des autres espaces et des autres temps sociaux : le travail, les loisirs culturels, la vie sociale et politique, la consommation... Les conséquences se mesurent en temps gaspillé, en mauvaise humeur et en investissements publics explosifs.

L'action dans ce domaine est si complexe que la facilité des raisonnements à l'emporte-pièce fait des ravages. Tandis que les collectivités locales et les associations s'épuisent à asseoir la concertation entre une multitude d'acteurs et à mettre en mouvement les nombreux services concernés, on prétexte si facilement de l'urgence pour construire n'importe quoi n'importe où...

### Entre le charybde libéral et le scylla du contrôle social

Désarmée, idéologiquement peut-être, pragmatiquement sans doute, l'action collective peut-elle encore agir? Sans doute, faute de pouvoir influencer sur les politiques publiques, elle peut néanmoins construire des outils, relevant soit de l'action directe (logements-relais, constructions classiques ou expérimentales, aides financières, accompagnement) soit de l'éducation (pôles ressources pour habitants et professionnels, groupes de réflexion).

Mais à force de lutter contre une forme de propriété non seulement privée mais privative, c'est à dire qui vise à retrancher les citoyens et leurs terrains de l'espace social, on s'expose à verser dans d'autres extrêmes, celui de vouloir déterminer, maîtriser, contrôler les habitants et leurs comportements. A partir de saines intuitions, on emprunte des logiques qui ne disent pas forcément leurs noms mais qui, poussées à leurs limites, aboutissent au protectionisme, à l'immigration choisie ou à la collectivisation.

Le lecteur est peut-être surpris d'entendre énoncer de tels soupçons. Voici donc deux exemples de ces logiques gênantes, caricaturées juste ce qu'il faut pour faire sentir le danger : "la propriété privée est un frein à la libre circulation des habitations, des maisons sont vides mais certains n'ont pas de toit : dorénavant, l'habitant ne devra plus être

réellement propriétaire, il aura plutôt des parts financières" ; "au nom du respect de l'environnement, chaque habitant s'engagera à respecter les termes d'une Charte, et si l'on ne peut le sanctionner, on jettera l'opprobre sur son comportement déviant". Tout est-il seulement question de mesure ? Est-ce bien conscient ? Est-ce bien assumé ?

On réclame des modèles, des exemples qui puissent faire autorité, et qui, sous-entendu, échapperaient à ces deux extrêmes, le laisser-faire et la collectivisation. On évoque des pistes radicales, mais aussi que s'il faut certes s'adapter à de nouveaux enjeux, il est aussi nécessaire de ne pas oublier qu'il s'agit moins d'habiter que de cohabiter ; d'innover certes, mais aussi d'expliquer et de rester en bonne intelligence avec ses voisins. De prendre acte du fait qu'il existe un sens de la propriété privée. Dans ces débats, on ne peut pas faire comme si on ne voyait pas que ce sont aussi des idéologies qui s'affrontent : « on est locataires sur terre » versus « la propriété collective échappe toujours aux citoyens ». Tout cela considéré, il s'agit d'inventer rien moins que de nouveaux types de compromis.

Pour finir, insistons encore sur cette demande récurrente d'exemples, d'expériences et de modèles : on les réclame parce qu'en face, la facilité continue à faire du mal. Faute de contre-propositions, on construit chacun son petit pavillon "parce que c'est possible financièrement" et on zone les territoires selon leur "fonctionnalité". Le laisser-faire + la planification, qui a cru à la disparition des idéologies?



## Progressivité, diversité et complexité des parcours

*Le dispositif d'accompagnement des porteurs de projets « atypiques » est largement fait de gens postés sur les parcours, et non pas seulement d'institutions qui seraient suffisamment indiquées et visibles et n'auraient donc pas à imaginer d'autres modes d'action qu'un niveau « suffisant » de communication.*

**De l'accompagnement : ce n'est pas le dispositif qui installe l'entrepreneur, c'est l'entrepreneur qui installe le dispositif**

Lorsqu'on écoute raconter un entrepreneur, on est frappé de ce que son récit comporte de « rencontres », comme il progresse par bonds plutôt qu'il ne suit une ligne continue, décrit quelqu'un qui avance sur un projet personnel, qui sollicite ou non les avis, s'autorise ou non à le faire, est au courant ou non qu'il y a des gens qui se proposent de l'aider... Quant à l'espace de la création d'activité, il semble fait de gens postés sur le parcours, à différents endroits, à différents moments, compétents ici et pas là...

Pour bien mesurer ce qui fait notre étonnement, il faut opposer ceci à un autre récit possible, celui qui décrit d'abord les besoins de la nation ou de l'économie, et dessine les parcours balisés mis en place pour les satisfaire. Un tel discours ne parle pas tant de « bonds » que d'étapes (forcément successives), appelle la lente et erratique sédimentation des relations sociales une « insertion » et préfère lire le terrain sur une carte que faire confiance à l'intuition.

Ce sont des visions très différentes.

Ces différences ont des conséquences importantes, et par exemple en ceci : elles n'imputent pas les responsabilités de leurs limites ou de leurs échecs aux mêmes facteurs. Dans un cas, il ne s'agit que d'améliorer l'information des populations concernées, d'étendre le plus loin possible et de la façon la plus sophistiquée l'influence des acteurs institutionnels, et ainsi s'approcher même des entrepreneurs les plus « atypiques ». Dans l'autre, il faut sans cesse réadapter le dispositif lui-même, en fonction de ce que lui demandent les entrepreneurs.

Adopter cette position, c'est placer au principe de l'intervention que chaque cas est particulier, même si on arrive à trouver des analogies de l'un à l'autre. *« L'être humain n'est pas très rationnel, il a des envies, des idéaux, des dimensions affectives. Reconnaissons-le. Il arrive en Creuse parce que c'est beau »*. Prononcés dès la séance d'ouverture des Rencontres Agrirurales du printemps dernier, ces mots ont pu être entendus dans bien d'autres discours, et emporter d'ailleurs partout l'adhésion. Mais dans quel autre contexte seront-ils mis en tête des points auxquels les participants sont invités à réfléchir ?

Ces deux visions comportent leur part de pertinence, mais elles impliquent des dispositifs et des postures pratiques très différentes. On regrette qu'elles soient aujourd'hui mises en concurrence et considérées comme exclusives l'une de l'autre, plutôt qu'articulées. Cet effort est pourtant accompli par les entrepreneurs eux-mêmes.

## **De la diversité : des entrepreneurs qui ressemblent plus à des entrepreneurs que d'autres ?**

Un mot un peu incongru apparaît souvent dans les discussions à propos du développement rural, sans que soient réellement mesurées les conséquences symboliques de son emploi. Ce mot, c'est celui de diversité. Chacun comprend intuitivement que la diversité est ici tenue pour une source d'équilibre et de force, et qu'elle est promesse d'innovations. Elle s'oppose semble-t-il déjà assez à l'idée de « spécialisation » des économies et des zones de production, spécialisation synonyme de déséquilibre, d'excès, d'épuisement des ressources... Mais ce n'est pas tout.

Ce mot est habituellement convoqué dans un tout autre contexte, celui de la lutte contre les discriminations et notamment de la question brûlante des « statistiques ethniques ». Dans ces débats, la notion de diversité pose deux problèmes à la fois, ce qui rend les discussions si vives : elle s'oppose bien sûr à ce que ne soit représentée qu'une seule couleur, un seul modèle, dominant et excluant les autres ; mais elle conduit aussi à reconnaître l'existence des couleurs, de modèles et de groupes différents les uns des autres, là où, en Droit et en théorie politique, on déclare ces catégories non pertinentes au regard de celle d'égalité citoyenneté. Le débat autour de ces statistiques est le suivant : comment prouver la discrimination tout en refusant de voir les différences entre les gens ? Ou si on préfère : comment lutter contre les discriminations sans reconnaître en même temps que les gens ne sont pas tous de la même couleur, et que cela a des effets réels ? Ce débat est difficile à résumer, et là n'est pas l'objet de cet article. Mais le mot est bien là. Profitons-en pour formuler quelques hypothèses quant à l'écho qu'on pourrait lui trouver dans le débat agrirural :

1/ Même si leur existence n'est pas reconnue par les instruments statistiques et politiques de mesure, on ne peut nier qu'existent des « catégories ordinaires » : on « sent », on sait qu'il existe plusieurs modèles, on les reconnaît et on les distingue bien les uns des autres. On s'y classe les uns les autres continuellement. Si cela est vrai, peut-être qu'on ne peut pas se comporter comme si, en l'occurrence, on était « normal » alors qu'en fait, « tout le monde voit bien » qu'on est « atypique » : cette image peut avoir des conséquences sur ce qu'on peut obtenir comme attention, confiance, aide, considération, etc. Autrement dit, à proclamer pour chacun le droit d'entreprendre, ne s'empêche-t-on pas de voir qu'en réalité, ce droit est réservé plutôt aux héritiers, et que les autres sont donc, à proprement parler, discriminés ?

Il y a à cet égard deux luttes possibles : réprouver ce classement, en soulignant que les caractéristiques des uns et des autres ne sont pas « essentielles » et que, au-delà des nuances à rétablir, il convient de se souvenir que les gens et les choses, sans cesse, évoluent. C'est là l'effort essentiel de l'éducation populaire, par exemple, et de la formation en général. Elles affirment : on peut quitter l'agriculture productiviste pour « passer en bio », ou bien attendre d'un militant « radical » des évolutions au fil de son existence. Et elles disent aussi : on peut comprendre cela sans parler de trahison ou d'abandon mais d'évolution et ainsi renvoyer les acteurs à de plus saines bases d'analyse pour leurs disputes. Une seconde position est de prendre acte de cette situation, de faire reconnaître et mesurer les éventuelles discriminations et de lutter pour leur abolition. Mais cela comporte le risque de reconnaissance officielle de l'ordre que l'on réprouve, et celui de s'interdire à jamais de quitter la catégorie à laquelle on s'est trouvé assigné...

2/ A chaque fois qu'un porteur de projet raconte son parcours, on a affaire, par définition, à un cas unique, particulier. Mais il est bien rare qu'aussitôt après, les auditeurs ne soulignent pas combien ce parcours est aussi « symptomatique », et n'y retrouvent pas des traits « communs » à bien d'autres parcours. Cet entrepreneur lui-même, sans doute, ne nie pas que des convictions l'ont porté et soutenu, et qu'il a été heureux de trouver non seulement des appuis techniques, mais aussi des occasions de travailler le sens de sa démarche avec des acteurs dotés, si ce n'est de convictions, au moins d'une culture commune. La seconde hypothèse que nous voudrions faire à partir de la notion de diversité est donc la suivante :

bien que définis par ce qu'ils ne sont pas, on trouverait pourtant chez les « atypiques » une communauté d'expérience et, conséquemment, peut-être aussi certains traits culturels communs.

Il apparaît que, d'une part, nous avons tous ces indices que ces communautés de cultures, d'idéologies, d'idées, de façons de faire sont des appuis pour avancer, et pas des freins dans l'accès au développement, mais que d'autre part, on se méfie toujours de cette épaisseur des idées, et on fait comme si l'individu devait être dépouillé de sa personnalité. D'un côté, la culture donne de la force au projet, de l'autre, elle l'empêche d'accéder à l'universel, elle l'empêche de réussir. Il y a dans ce qui semble parfois de drôles de contorsions identitaires peut-être deux mouvements : d'une part, l'effort de rendre ses idées et ses expériences partageables et universelles, même lorsqu'elles trouvent leur origine dans une minorité critique ; et d'autre part une posture de soumission, comme si les idées du faible étaient toujours susceptibles d'être une idéologie qui le coupe du monde, tandis que le fort était un être neutre, libre de tout attachement et parfaitement fonctionnel, un pur homo economicus.

A propos du débat sur la question de la lutte contre les discriminations, chacun a aujourd'hui, sans doute, une position ferme. Celle qui, actuellement, paraît la plus répandue est la suivante : « le fait d'être blanc ou noir n'est pas pertinent, même si on peut supposer qu'il existe une communauté d'expérience ; ce qui est pertinent, c'est que nous sommes tous également citoyens ». Quant à la question qui nous occupe ici, doit-on admettre de même cet énoncé : « le fait d'être « atypique » n'est pas pertinent, même si on peut supposer qu'il existe une communauté d'expérience ; ce qui est pertinent, c'est que nous sommes tous également entrepreneurs » ?

## Projets atypiques ? Une occasion de réfléchir à ce dont nous parlons...

*Le texte qui suit est le compte-rendu de la visite d'une ferme pédagogique par un participant aux rencontres agraires de Cosnes d'Allier. Ce jour-là, les porteurs de projets parlent, les experts et autres techniciens écoutent...*

Rapporteur: François Barjon

Arrivés avec quatre ânes en 2005, après plusieurs mois de voyage et de rencontres, Nadège et Christophe répondent alors à la demande d'une institution qui possède une ferme et recherche des éducateurs pouvant accueillir du public vivant en situation de handicap et entretenir le potentiel agricole du lieu de 45 hectares.

Ils ont constitué une association autour de ce domaine « la ferme de Lange » et signé un bail emphytéotique avec les propriétaires. Cette association bailleuse a le statut d'agriculteur et Nadège et Christophe seront bientôt salariés (ils sont actuellement bénévoles).

Ils possèdent les animaux pour éviter qu'en cas de dissolution de l'association, ils n'aient à les vendre comme les biens de la structure. Pour le moment, il y a 7 ânes, 6 chèvres, 15 brebis, 18 poules et 3 canards. Un hectare est cultivé en céréales.

Peu à peu, par le bouche-à-oreille, Nadège a développé des partenariats et établi des conventions avec d'autres institutions pour recevoir des publics handicapés. Actuellement, il y a 5 accueils de jours réguliers toutes les semaines et quelques accueils avec hébergement sur les week-end et vacances. Ce sont les ressources principales de l'association.

Les activités des personnes vivant en situation de handicap se résument à participer à la vie de la ferme, en leur laissant le plus possible d'initiatives : l'objectif est de les accompagner vers une plus grande autonomie et de laisser libre cours à leur créativité. Quand les jeunes arrivent, ils découvrent pendant 5 à 6 séances le lieu et ce qu'on y fait. Au début, leur prise d'initiative est limitée car il ne leur est pas aisé de choisir par eux-mêmes ce qu'ils peuvent faire, habitués qu'ils sont à être encadrés dans leurs envies.

L'âne est au centre des activités : toucher l'animal, s'émerveiller, rire et ensuite, des exercices plus élaborés de déplacements permettent d'améliorer le comportement psychomoteur. Au fil des visites, ils prennent de plus en plus d'initiatives et développent un espace de liberté et de choix, ce qui est précieux pour eux. Cet accompagnement s'inscrit dans le temps et au bout d'un an et demi, on voit la différence de comportement s'ancrer.

L'objectif est de pouvoir héberger six personnes de façon plus continue, notamment par l'aménagement d'un bâtiment de plain-pied pour l'accueil de personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

Les difficultés rencontrées par Nadège sont de deux ordres : les administrations (DDASS et DDJS) peinent à se mettre d'accord pour savoir de qui relève l'activité du lieu, et Nadège a du mal à poser à l'écrit son projet pour des demandes de subventions. L'asinothérapie n'est pas aujourd'hui comme l'équithérapie, une activité qui nécessite un diplôme rattaché à cette activité. Du coup, il est plus simple et facile de créer son projet dans ce domaine.

Il existe une association européenne depuis 2003 appelée « Médi'âne » qui fédère les acteurs utilisant l'âne comme support pédagogique ou thérapeutique ; elle diffuse informations et expériences entre les adhérents (150 personnes environ).

« La ferme de Lange » a pu se développer grâce à l'adéquation entre des gens de passage qui ont répondu favorablement à la sollicitation d'une association locale. Motivés et compétents, Nadège et Christophe se sont engagés à développer leur projet, qui tourne déjà

très bien, et qui a de l'avenir, vu que 100 000 personnes vivant en situation de handicap attendent une place en institution... Peut-être que le bonnet d'âne n'est pas seulement sur la tête des bourricots ?

## Accompagner les « atypiques » ou comment renforcer le dispositif d'accueil et risquer de le détruire d'un même geste...

On voit se dessiner quelques disputes autour d'un trop grand et maladroit volontarisme des territoires, tentés d'organiser les dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets, mais de façon à assurer d'abord leur lisibilité administrative et la future évaluation de leurs résultats. Ce dynamisme est signe d'un intérêt pour les questions de l'accompagnement des entrepreneurs, et il est d'abord accueilli comme tel. C'est ce qui en rend la critique d'autant plus douloureuse...

### Cohérence vs pertinence ?

Comment, en effet, dans un même mouvement, saluer cette prise de conscience... et critiquer le modèle qui se dessine ? Si tout le monde convient qu'il faut améliorer l'organisation et la coordination des acteurs de l'accompagnement, qui en dessinera les principes ? Les outils des pédagogues sont des « chartes », des « réunions », et les sessions de formations qu'ils organisent sont plutôt des espaces « d'échanges de pratiques et d'expériences » que des « programmes ». Que pèseront-ils lorsque les territoires locaux, mais aussi les ministères et même l'Europe proposeront de structurer l'ensemble avec des « agréments », des « certifications », des « filières » et des « centres » ? Sur quelle base intellectuelle ou pratique fera-t-on reposer les réticences à « clarifier », « structurer », « sécuriser » ?

Avant que ne soit mise en cause la professionnalisation des acteurs, avant qu'il n'apparaisse à tous évident qu'une formation leur est indispensable, il faut souligner ce qui fait les caractéristiques du dispositif actuel, ce qui les rend nécessaires et résistera à toutes les simplifications administratives.

### A publics atypiques, accompagnateurs atypiques

Or il est difficile de dessiner les contours de la profession d'accompagnateur. Pas plus, c'est évident, qu'on ne trouve de définition réellement solide ni de portrait convaincant de ces « porteurs de projets » auxquels ils ont affaire. Partout, néanmoins, des échos et des ressemblances, des intuitions partagées et des connaissances disponibles par bribes. Le métier existe donc, mais personne ne l'a jamais vu... Comment expliquer cette discrétion ? Elle nous paraît tenir pour partie à une confusion institutionnelle.

Celle-ci se trouve toute entière indiquée dans le terme qui, malgré tous les regrets, continue d'être employé partout, celui d'entrepreneur « atypique ». Cette appellation « par la négative » ne satisfait jamais personne, mais elle suscite toujours d'intéressantes réflexions. Elle suggère que les personnes accompagnées à ce titre n'ont *pas accès* ou *pas recours* aux parcours balisés. Si on considère néanmoins qu'il faut les aider, plutôt que les laisser aux prises avec des difficultés multipliées par l'isolement, alors il apparaît avec évidence qu'il faut inventer une autre dimension au dispositif d'accueil.

Mais de leur côté, les associations qui se sont données cette mission se sentent sans cesse sommées de se justifier : pourquoi ne s'occupent-elles pas des gens « normaux », comme tout le monde ? Et par dessus tout, les formes qu'elles sont obligées d'adopter pour rencontrer les porteurs de projet atypiques les livrent elles-mêmes à la suspicion : leurs personnels ne sont pas qualifiés comme ailleurs, leurs fonctionnements ne sont pas immédiatement compréhensibles selon les normes en vigueur dans les autres organisations, leurs projets empruntent à d'étranges vocabulaires et sont d'une construction originale, cet adjectif étant pris le plus souvent dans son sens péjoratif. Leur action et leurs moyens ne sont pas familiers, ni standards, et au lieu de réfléchir au fait que ce type d'action

est peut être pertinent et nécessaire en complément des dispositifs institutionnels, on s'en défie et on n'y voit que compétences frelatées, populisme ou communautarisme.

Nous voudrions montrer ceci : l'action associative peut être une dimension complémentaire du dispositif social d'accompagnement de l'initiative économique et sociale. Elle n'est pas seulement une posture critique, ni une doublure un peu surannée, elle peut être d'une pertinence particulière, inaccessible aux autres acteurs.

### **Donner sa juste place à l'action associative**

Les politiques économiques et de développement du territoire sont dotées d'outils standard dont se saisissent la plupart des acteurs concernés. Il est nécessaire et normal que ces outils soient soumis à une critique constante, du fait qu'ils sont toujours élaborés sous forme de compromis politiques et administratifs, et surtout par le fait que les situations concrètes ne cessent pas d'évoluer. Cette critique peut être une part légitime de l'action associative, et qu'elle soit bien ou mal reçue dépend alors des différents acteurs en présence, de la justesse de leurs vues, de leurs capacités à travailler ensemble. Mais ce n'est pas la seule façon de voir l'action associative : celle-ci n'est pas adossée entièrement à un travail critique, elle est aussi faite d'expérimentations pour tenter de répondre à des situations non standard, non typiques, pour agir auprès de ces personnes qui se trouvent dans l'ombre ou dans les interstices de l'action publique.

Aujourd'hui, dans le domaine de l'action économique, cette variété des outils d'intervention nécessaire n'est tout simplement pas perçue. Les secteurs privés lucratifs et publics estiment que leurs moyens et leurs outils suffisent. Les interventions « interstitielles » sont jugées a priori incompetentes et impertinentes. Il existe pourtant des modèles qui permettent de décrire la situation autrement qu'en terme d'acteurs « in » et d'acteurs « out ». On trouve un de ces modèles, par exemple, dans l'action sanitaire et sociale, qui articule avec une aisance certaine des « institutions » et autres « centres de soins » et des « points écoute » situés aux endroits pertinents ou bien, justement, aux endroits qui ne sont pas censés l'être, sans compter des équipes mobiles ou même des associations d'auto support d'usagers... !

En matière économique, nous parlons ici d'approcher les populations qui ne se sentent tout simplement pas concernées par l'appellation officielle, ne se sentent pas « entrepreneurs », ou bien pas « professionnels », ou bien ne désirant pas « réussir », etc., les personnes qui se trouvent à la frontière entre un besoin d'apports techniques et un besoin relevant plutôt du développement personnel et social, les personnes, enfin, qui ne s'autorisent pas elles-mêmes à prendre des initiatives... Quant aux espaces, nous parlons de la nécessité de se trouver dans d'autres lieux que des « centres de conseil » institutionnalisés et repérés lorsqu'il ne s'agit pas de monter un projet « clef en main » mais d'accompagner des personnes sur un chemin long et socialement sinueux, lorsqu'il ne s'agit pas de recevoir une aide « décisive », mais de trouver *constamment* quelqu'un avec qui travailler lors de tous ces moments où il ne s'agit justement pas de « décision », de « basculement », de « prise d'autonomie », mais d'un accompagnement, d'une présence ou d'un soutien.

Ce qui importe est de se rendre compte que différents modes d'approche se trouvent complémentaires, et que celui que proposent les associations n'est pas une critique des actions des autres acteurs, mais un appel à compléter le dispositif, au service du dynamisme socio économique des zones rurales et des projets des personnes.

### **Travailler ce qui résiste à toutes les améliorations du système**

Et en réalité, les discussions des accompagnateurs portent moins sur une critique radicale du système existant que sur des préoccupations typiquement professionnelles : comment, d'abord, se protéger eux-mêmes ? Comment, puisqu'ils sont au plus près des personnes et s'efforcent de suivre leurs rythmes, garder la maîtrise de soi et un peu de sécurité personnelle et professionnelle ? Leur souci n'est pas : « comment régler la question ? » mais : « comment tenir ? ».

On voit donc se dessiner les contours des discussions à venir. Comment, tout à la fois :

- (1) répondre à cette demande d'une meilleure sécurité professionnelle ;
- (2) améliorer la lisibilité du dispositif institutionnel ;
- (3) rester au plus près des personnes et de leurs projets ?

Aujourd'hui, les rapports de concurrence et de défiance qu'entretiennent peu ou prou les acteurs ne permettent pas que s'articulent ces trois logiques. Pour ne prendre que le point de vue des associations, il est frappant de voir que leurs interventions sont constamment reçues par les acteurs les plus institutionnels d'abord comme des critiques, comme si elles cherchaient systématiquement à dénoncer des manquements, à « rétablir des vérités », à « dévoiler » des éléments négligés, à dénoncer l'abandon de « laissés-pour-compte », à prétendre qu'il existe un « continent noir » de l'accompagnement, dont elles seraient chargées... Mais si, tout simplement, elles veillaient seulement à laisser ouvertes les questions qui résistent à toutes les améliorations du système ?



## S'installer sans aides

L'attribution de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) est assortie de deux conditions : atteindre un certain niveau de développement, mesuré en chiffre d'affaire, et assumer la fonction de chef d'exploitation pendant au moins cinq ans. Or, nombreux sont les entrepreneurs qui renoncent à ce moyen d'amorcer une capitalisation, et qui sollicitent de l'aide auprès de diverses autres sources. Il est intéressant de remarquer en quoi ces « autres » aides ont des caractéristiques inverses à celles qui sont attachées à la DJA.

### Des aides attachées à l'activité ou à la personne ?

Aides de la famille et des parents, soutiens et conseils d'amis, apport et présence des conjoints, toute une somme d'aides perçues par les entrepreneurs ont pour caractéristiques d'être octroyées en confiance et attachées à la personne, et pas à son activité : cette dernière peut bien changer de nature ou de forme, le soutien ne sera pas retiré. On trouve aussi, à côté de celles de l'entourage personnel et privé, des aides d'un type plus « hybride », comme c'est le cas des cercles de cautionnaires solidaires (organisés par la Nef, par exemple) à qui on présente bien sûr le projet, mais qui se constituent tout de même essentiellement sur une dimension de lien « personnel » : la meilleure preuve de ce caractère se trouve dans le fait que, dans l'esprit du solliciteur, il est souvent hors de question que cette caution soit un jour effectivement activée ! Pour la personne qui reçoit cette confiance, il ne s'agit pas d'une aide concrète, mais bien d'un gage et d'un encouragement. Enfin, le cas des prêts bancaires n'est pas si éloigné, aussi étonnant qu'on puisse le penser : ce dont s'assure le banquier est certes que l'activité qu'on lui présente est susceptible de lui assurer un remboursement du prêt mais la grande différence avec la DJA, pour le contractant en tout cas, est que le prêt sera remboursable à partir de l'activité agricole *ou bien d'une autre activité...* Il n'y a pas, donc, d'engagement à exercer la profession agricole. On peut donc dire que ces aides viennent à la personne, en confiance, pour l'aider dans le développement de son projet quel qu'il soit.

### Qu'est-ce que l'autonomie ?

Il faut que ces différences soient bien décisives pour amener à renoncer à la dotation qui, par ailleurs, ne demande pas de remboursement ni ne coûte d'intérêts ! Car les prêts ou dons personnels posent très crûment la question de l'autonomie. En effet, alors que la DJA est apportée en une seule fois, que les engagements afférents cessent au bout de cinq années et que, par ailleurs, on peut toujours espérer éteindre des dettes bancaires, il apparaît paradoxalement beaucoup plus compliqué de se dégager des obligations ouvertes par un don désintéressé et « dé-mesuré » : comment, par exemple, se séparer de son conjoint quand il a permis économiquement la mise en route du projet ? Ou bien dans la même idée, se disputer avec ses parents ?

Ce qui se joue, donc, dans le rapport à la DJA est la question très générale du type de configuration socio-économique dans laquelle on accepte de se placer : engagement vis-à-vis de l'Etat et de l'industrie agro alimentaire (par l'engagement à exercer pendant cinq années au moins, à réaliser les investissements nécessaires pour atteindre un niveau de « viabilité » déterminé) ou engagement vis-à-vis de divers acteurs sur des modes parfois moralement très contraignants... Où l'on voit bien que la question de l'autonomie n'est pas forcément celle de l'absence de toute dépendance, mais bien plutôt l'arbitrage entre divers systèmes de contraintes, et leur maîtrise !

### Engager le futur

L'attribution de la DJA suppose par ailleurs l'établissement d'un plan de développement, c'est-à-dire l'explicitation des résultats à atteindre. Cette courbe de résultats sur cinq années est indexée à l'objectif final : la viabilité. C'est bien ce deuxième aspect qui effraie le plus les

entrepreneurs : signer ce plan, c'est engager très fortement le futur, dans une activité particulièrement incertaine et à un stade très précoce du projet. Ce n'est pas seulement que l'avenir est ainsi écrit, c'est surtout que les objectifs de production sont élevés, et qu'il apparaît très vite qu'accepter cet objectif, c'est contraindre un grand nombre de choix : celui de l'organisation et de l'intensité du travail ; celui de la qualité ; celui du niveau d'investissement et de recours à des technologies productivistes dont on espère qu'elles sauront tenir à distance les incertitudes (climat, maladies, coûts des matières, etc.). C'est aussi programmer une régularité de la progression et contrecarrer les à-coups. Or on sait que quantité d'impondérables vont se produire : lassitude du travail agricole et de l'isolement social qui l'accompagne, maladie du cheptel, mauvaise récolte, ou bien au contraire aides de stagiaires, d'amis ou de voisins, découverte d'organisations pré existantes dont on ne se doutait pas, etc. Ce qui compte, c'est que, sauf peut-être pour les entrepreneurs « héritiers », qui s'installent dans une activité qu'ils pratiquent depuis toujours avec leurs parents, par exemple, la plupart des nouveaux arrivants dans le métier savent ... qu'ils ne savent pas ce qui va se passer ! Et rechignent à se lier les mains.

### **Deux figures du risque**

C'est ainsi qu'on voit se dessiner deux figures du risque, trop souvent confondues dans les discours de l'entrepreneuriat.

Dans une première acception, prendre des risques désigne des actions dangereuses, audacieuses, radicales et héroïques : se sortir d'un milieu insatisfaisant, couper les amarres et, sûr de soi, avancer en vainqueur, avec l'idée que si on travaille dur, on produira du résultat. Et en effet, démissionner d'un travail ennuyeux, quitter la ville familière mais polluée, parier que ça va marcher, ouvrir un crédit qui ne s'éteindra qu'avec le succès final d'une carrière toute entière..., indubitablement, ce sont là des représentations qui courent parmi les entrepreneurs, et qui leur réchauffent le cœur au passage de certains caps dangereux - même si en réalité, ce saut dans l'inconnu ne se fait pas complètement seul... Dans cette acception, ce n'est pas en investissant à la petite semaine qu'on va y arriver, mais en se montrant à la hauteur des enjeux : l'ambition technologique, la puissance économique, etc., et le profit sera proportionnel aux risques pris. La DJA cadre bien dans ce discours.

Dans une seconde acception, le risque signifie qu'on « accepte de lâcher prise sur les impondérables », et qu'on se détermine à avancer avec prudence. Construire une nouvelle voie signifie d'abord se garder des nombreux écueils d'une route peu balisée. Au contraire de la première figure, assumer le risque signifie le prendre au sérieux et l'affronter, plutôt que de se laisser aller au danger et espérer passer « à l'énergie »... On ne se donne pas rendez-vous à en fin de carrière pour savoir comment les choses se sont passées, on mesure au contraire les effets des engagements attachés aux aides proposées ; on n'adopte pas les procédures de production d'un quelconque « plan d'expert » mais on rend ses arbitrages soi-même en fonctions de valeurs qui donnent du sens à ce qu'on fait : ne pas quitter un métier aliénant pour en prendre un autre qui le soit aussi, ne pas produire de la richesse mais des produits « consommables », ne pas maltraiter les animaux...

Les tenants de la première acception reprochent aux seconds leur manque d'ambition, leur timidité face aux nouveaux outils (y compris financiers), leur manque de foi dans un système productif bien organisé, leur incapacité à assumer les responsabilités (« nourrir la planète ») ... Ils tiennent la règle, et les autres sont les « exceptions » (dans le milieu, on appelle cela les « atypiques »). Plus il y a d'exceptions, et plus la règle est confirmée, dit le proverbe. Cela vaut-il encore lorsque, comme l'indiquent les chiffres récents, « Les 2/3 des installations agricoles en 2005 n'ont pas bénéficié d'aides<sup>1</sup> » ?

---

<sup>1</sup> In « Une étude disqualifie la politique d'installation agricole » <http://www.ruralinfos.org/spip.php?article2394>